



## CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Tél. : 01.48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

**Compte-rendu de la Réunion  
tenue le samedi 15 mars 2003  
au Restaurant "Le Louis XVII"  
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8<sup>ème</sup>**

Étaient présents :

M. Hamann	Président
Mme de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M Mésognon	Secrétaire Général Adjoint
Mme Pierrard	Trésorière

et

Mmes Bodouroff-Julie, de Crozes, de Lavigne, Védrine,  
Melle Coutin,  
MM. Courtenay, Duval, Gautier, Majewski, Noyé, Spitzer, Turpault.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

### I. La vie du Cercle

- On enregistre l'adhésion d'un nouveau membre, M. Langlois.
- M. Hamann a reçu une réponse de mme Chandernagor ; elle accepte de participer à un déjeuner-débat en septembre ou octobre prochain. La date n'a pas encore été fixée.
- Le 8 juin prochain aura lieu une cérémonie commémorative à St Denis, pour l'enfant du Temple, sous réserve d'approbation de M. Tulard.

### II. Les Recherches

#### a) La portière de la place Vendôme

*par Laure de La Chapelle et Michelle Védrine*

Rendons hommage à l'intuition de Madame Védrine, qui, apercevant dans le métro une publicité pour une exposition place Vendôme, eut tout de suite à l'esprit le témoignage de la citoyenne Simon, qui interrogée par la police sous la Restauration, parla d'une de ses cousines « portière place Vendôme ». Elle sut me persuader de m'y rendre : bien nous en prit, car le catalogue de l'exposition allait se révéler une mine de renseignements sur l'histoire de cet emplacement célèbre de la capitale. A la fin du catalogue, figuraient en bonne place les monographies détaillées de chacun des hôtels particuliers, ainsi que des plans et des reproductions de gravures d'époque.

Mais revenons d'abord au témoignage de la mère Simon, recueilli par la police le 16 novembre 1816 :

- Qu'ayant une cousine, portière d'une maison place Vendôme, occupée par une administration, dont les propriétaires avaient émigré, elle a eu par cette portière des nouvelles du Prince ; qu'elles étaient convenues ensemble d'un mot de convention pour se faire connaître sans qu'un tiers présent pût savoir ce qu'elles disaient, si l'enfant était bien ou mal portant ; qu'elle ne peut dire comment sa cousine portière pouvait être au courant des nouvelles du Prince, mais qu'elle croit que c'était par des lettres de ses anciens maîtres avec qui elle correspondait, qu'elle ne peut faire confirmer ce qu'elle avance par le témoignage de sa parente, décédée depuis cinq à six ans ... »

Pour vérifier ce témoignage, il fallait :

- retrouver les hôtels occupés par une administration pendant ou après la Révolution.
- Savoir quels propriétaires avaient émigré.
- Et enfin, déterminer si, parmi eux, certains avaient pu être mêlés à l'affaire Louis XVII.

Avaient été occupés par une administration :

Le 1, en 1788, par l'administration des Domaines.

Le 3 par l'Agence Nationale du département de Paris et des Domaines Nationaux.

Le 7 par le Département de la Guerre ( 1794 ).

Le 9 ( auparavant le 15 ) par la Direction de la Liquidation de la dette publique (1788, 1797).

Le 11, par la Commission des Administrations civiles, polices et tribunaux. (avril 1794); c'est une dépendance du

13.

Le 13 par le ministère de la Justice ( 1792 ) anciennement hôtel de la Grande Chancellerie.

Le 10 par l'Administration Départementale de 1792 à 1799 .

Parmi les anciens propriétaires de ces hôtels, avaient émigré :

Celui du 1 : le comte Louis Auguste d'Affry

Celui du 9 ( et 15 ) Dufresne de Saint Léon.

Celui du 10, le marquis de Maleteste. D'Affry ( n° 1 ) étant suisse, était rentré dans son pays au moment de la Révolution . Quant à Maleteste, il n'est pas sûr qu'il ait émigré : en tout cas, son nom n'a jamais été évoqué à propos de l'affaire Louis XVII .

Reste Dufresne de Saint Léon : et de celui-là, il y a beaucoup à dire. Louis César Alexandre Dufresne de Saint Léon , directeur de la Liquidation de la dette publique, avait ses bureaux place Vendôme. Il fut arrêté pour prévarication en 1792. Relâché grâce à de puissantes influences, il dut émigrer jusqu'en thermidor de l'an II. Il était en effet proche parent et protégé de Talon, directeur du secret du Roi sous Louis XVI, de Radix de Sainte Foy, intime ami de Talleyrand, de Christophe de Briges, de la famille Sallier de la Roche en Brenil . Mais il était surtout l'oncle d'un faux dauphin célèbre, Auguste Dufresne, (fils de son frère Simon François) répertorié par la police sous le nom de Jean François Dufresne. Auguste Dufresne se présenta en 1818 aux Tuileries, forçant tous les barrages pour parler au roi de son neveu Louis XVII. On déclara qu'il s'était présenté comme étant lui-même le fils de Louis XVI et on l'enferma aussitôt à la maison Esquirol, réservée aux fous. Il n'en sortit jamais jusqu'à sa mort en 1860. Le malheureux avait certainement servi de leurre vers 1797, alors qu'il avait une douzaine d'années. A cette époque, en effet, Tort de la Sonde, complice des Talleyrand et des Radix, l'avait promené en Charente, l'appelant «Monsieur Auguste» et le faisant passer pour le Dauphin, comme Ojardias l'avait fait pour Morin de Guérivière. Loin d'être fou, il devint plus tard agent de change et Cambacérés et Talleyrand signèrent à son contrat de mariage en 1813 avec Désirée Marie Joséphine Tellier, petite fille d'un ancien caissier du Trésor impérial, Conseiller Général du département de la Seine. Sa charge périclita lorsque son protecteur Talleyrand fut remercié par Louis XVIII. Est-ce pour se venger qu'il alla voir Mathurin Bruneau dans sa prison ? Mathurin , en tout cas, avoua se servir du nom d'Auguste Dufresne « pour sa sécurité ».

Revenons à notre portière : il est tout à fait vraisemblable que Dufresne de Saint Léon ait continué la manœuvre d'intoxication commencée par Tort de la Sonde et qu'il ait profité de la crédulité de la mère Simon et de la portière de son hôtel pour donner aux deux femmes des nouvelles fraîches ... de son neveu Auguste ! Car, de retour d'émigration, il avait simplement déménagé du n°15 au n°9 de la place Vendôme, ce qui n'était vraiment pas très loin de sa première adresse et permettait de continuer une aussi profitable entreprise de manipulation de gens simples et naïfs, tout prêts à se croire d'importants agents de renseignements...

Et c'est ainsi que la citoyenne Simon put fièrement annoncer aux policiers qu'elle savait tout sur le sort de Louis XVII.

## **b) Mathurin Bruneau et Auguste Dufresne**

*par Didier Duval*

Il y a peu de temps, j'ai pu lire la déposition de Mathurin BRUNEAU (Archives de la Seine Inférieure - dossier Mathurin Bruneau - pièce 86). Il avait rédigé, dans la prison Bicêtre de Rouen, en mars 1816, un récit de son séjour au Temple. Celui-ci nous éclaire et il faut se rappeler qu' en 1816, Simon DESPREAUX n' avait pas encore fait état des résultats de son enquête et que BEAUCHESNE n' avait pas encore publié son récit de l'enfermement de la famille royale au Temple.

Or, que nous apprend la déposition de Mathurin BRUNEAU :

- qu'il a pris les papiers d' Auguste DUFRESNE, (très certainement volés) - que MICHONIS était de garde au Temple;

- que sa gouvernante (sic) était une nommée CHARLOTTE. Comment Bruneau avait-il connu tous ces renseignements ?

MICHONIS a bien existé, et celui-ci était un municipal favorable à la famille royale. Il sera emprisonné et guillotiné.

Qui était Charlotte ? Très certainement la femme de charge, épouse du concierge : Charlotte GOURLET qui avait fait un serment de discrétion en juillet 1793.

Auguste Dufresne, était le neveu de Louis César Alexandre Dufresne de St Léon, qui dirigeait le ministère de la liquidation situé Place Vendôme. A ce propos, la portière de l' immeuble était la cousine de la veuve SIMON.

Rappelons que Dufresne de St Léon était le cousin de RADIX de Ste FOIX, ami de TALEYRAND et cousin d' Omer TALON, père de la future favorite de Louis XVIII, Zoé Talon.

BARRAS avait entamé des pourparlers avec Louis XVIII. Ces pourparlers avaient été engagés par BOTOT, secrétaire de Barras et FAUCHE-BOREL agent de Louis XVIII. Ces pourparlers devaient normalement aboutir à la restauration de la Monarchie. La pierre d' achoppement dans ces pourparlers était certainement le jeune Dauphin. On peut imaginer que Louis XVIII aurait dit à Barras :

- « Mais que va-t-on faire de mon neveu. »

- « Je l'ai sous ma garde, » pouvait répondre Barras, bien qu' il sache que l' enfant enfermé au Temple était un

substitué complètement scrofuleux.

Le problème de Barras était entier. Que faire si Louis XVIII revenait au pouvoir et s'apercevait de la supercherie. La solution trouvée fut très certainement la suivante : lancer un certain nombre de leurres. Ainsi, il était aisé, de répondre à Louis XVIII : - « Désolé, sire, mais l'enfant s'est échappé, mais nous pensons savoir où il se trouve. »

Ainsi, Barras et ses amis décidèrent de faire jouer ce rôle à Alexis, fils aîné de Morin de Guérivière qui partit pour l'Auvergne et à Auguste Dufresne, qu' Omer Talon promena en France en laissant supposer qu' il s'agissait de Louis XVII.

Ces deux faux Dauphins étaient à tout moment identifiables par les hommes de Barras puisque le père d'Alexis, Arnoult Morin de Guérivière était policier donc dépendant du pouvoir et Auguste avait son oncle lié au Directoire. Cette mascarade avait été très certainement organisée avec l' aval des parents : Morin de Guérivière et Dufresne de St Léon.

Alexis Morin de Guérivière écrit dans ses souvenirs :

- « Par une singulière bizarrerie de la nature, il existait entre le Dauphin et moi la plus parfaite conformité de physionomie. »

Lorsqu' on sait que le fils de Guérivière était bossu comme le substitué représenté par le peintre MORIES, on comprend beaucoup de choses. Donc, Bruneau avait dû voler les papiers et l'argent d'Auguste Dufresne. Celui-ci vint le voir dans sa prison de Rouen, et lui fit, probablement des confidences. Comme Mathurin avait une très grande mémoire des noms de famille, il enregistra ceux-ci et construisit un récit chaotique.

Que raconta Auguste Dufresne à Mathurin Bruneau : le récit que ses protecteurs lui avait appris et qu' il devait fournir en cas d' arrestation. Qui avait pu lui donner de telles informations ? Seuls Barras et Botot connaissaient l'affaire au plus haut niveau. Ainsi s'explique pourquoi Mathurin put obtenir les noms de Charlotte et de Michonis et quelques autres détails troublants.

Nous savons qu' à la Restauration, Louis XVIII eut une grande mansuétude vis à vis de BARRAS et pourquoi les sbires de la police royale s' emparèrent à la mort du citoyen général Barras de l' ensemble de ses papiers.

En conclusion, on peut donc dire que le 9 thermidor Barras, se rendant à la prison du Temple, découvrit un pauvre enfant hébété qui ne ressemblait en rien au fils de Louis XVI.

Les recherches donc ne peuvent plus se situer qu'entre le 6 octobre 1793, où l' on a pu voir une dernière fois l' enfant en public, et le 9 thermidor 1794.

### **III. L'avis des Membres sur l'affaire Louis XVII**

M. Hamann a reçu les articles de M. Chassaing, et de M. Gautier. Quand un certain nombre de contributions seront arrivées, elles seront assemblées pour en faire une synthèse qui pourra faire l'objet d'une publication.

### **IV. Iconographie**

La prochaine fiche sera consacrée à Benazech. Ensuite viendront Lucas et Mories.

### **V. Les Membres ont la parole**

M. Hamann revient sur le décès de Xavier de Roche.

Les prochaines réunions auront lieu les **17 mai** et **21 juin**.

La séance est levée à 17h10

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux

Chers amis,

Il avait réalisé l'œuvre de sa vie et il pouvait en être fier. 923 pages (1<sup>ère</sup> édition) composent l'ouvrage. L'édition avait été faite par les éditions de Paris et il y a de nombreuses années que le « de Roche » est épuisé en librairie.

Tout ce que l'on recherchait sur Louis XVII était consigné, là, dans ce livre magnifique.

L'on apprécie une bibliographie quasi complète et une suite de pages indicées grâce auxquelles on peut quasiment retrouver tout ce qui s'y trouve.

Hélas, l'on ne pourra plus lire sa très fine et très lisible écriture car **Xavier de Roche** a quitté le monde des hommes, il y a une dizaine de jours.

Que son épouse sache O combien, il était apprécié au Cercle auquel il adhérait depuis une dizaine d'années.

Il n'y a pas si longtemps que sa plume avait laissé pour les « Cahiers Louis XVII » des « notes sur l'histoire génétique ».

Très récemment le Cercle a perdu Alain Bancel, et aujourd'hui c'est Xavier de Roche. L'histoire de Louis XVII perd deux partisans de la Survivance, c'est-à-dire la survivance validée par Naundorff. Je suppose qu'il y a près d'un siècle, lorsqu' Henri Provins, alias Foulon de Vaux, disparut, chacun pouvait penser que la Survivance à travers Naundorff était finie. Et bien non ! des nouveaux partisans, des nouveaux défenseurs de la cause surgissent.

Cher Xavier de Roche, votre tâche n'est pas terminée, elle se perpétuera.  
Cher ami, adieu.

Jacques Hamann.